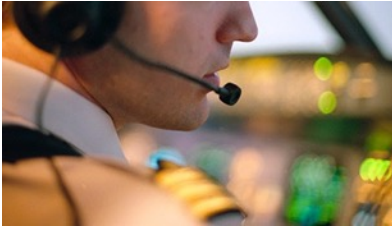


## Filière Cadets Air France

### ETRE CADET AIR FRANCE



Vous avez peu ou pas d'expérience Pilote mais vous êtes extrêmement motivé(e). La filière Cadets est faite pour vous !

En 2018, Air France recrute et forme au métier de Pilote de Ligne.

### LES CONDITIONS POUR POSTULER

Vous pourrez déposer votre candidature depuis ce site du 30 janvier 2018 au 04 mars 2018

Les conditions pour postuler en 2018 :

- Être de nationalité des pays membre de l'Espace Economique Européen ou de nationalité Suisse et s'exprimer couramment dans la langue Française
- Ne pas avoir été ajourné(e) et/ou éliminé(e) deux fois à une sélection « Pilote Air France » quelle que soit la filière
- Ne pas avoir été éliminé(e) au cours d'une formation Pilote Air France ou Transavia
- Satisfaire à l'une des conditions suivantes :
  - Avoir un baccalauréat et être titulaire de l'ATPL théorique délivré par une école homologuée d'un état membre de l'Union Européenne et en cours de validité,
  - Ou être en deuxième année (première année complétée et validée) de classe préparatoire aux grandes écoles (y compris classes préparatoires intégrées école d'ingénieur),
  - Ou avoir suivi un cursus d'étude dans un domaine scientifique ayant permis d'obtenir un BAC+2 ou un minimum de 120 crédits ECTS,
  - Ou être en cycle Master (BAC+4/+5) d'une université ou d'une école (ou diplômé-e),
- Avoir un score minimum au TOEIC (Listening and Reading) de 850pts datant de moins de 2 ans.
- Avoir l'aptitude médicale sans dérogation de Classe 2 délivrée par un médecin agréé EASA/DGAC.

Des frais d'inscription s'élevant à 160€ vous seront demandés au moment de votre inscription (boursiers du gouvernement Français exonérés)

En cas de réussite à la sélection Cadets Air France :

- Une visite médicale de Classe 1 sera exigée avant l'entrée en stage en école.
- Une date de mise en stage vous sera communiquée.

### LE DÉROULÉ DE LA SÉLECTION

La campagne de sélection Cadets Air France débutera à compter du 30/01/2018 par le dépôt et l'exploitation des dossiers de candidature.

23 janvier 2018

## Filière Cadets Air France

Elle se poursuivra sur le premier semestre par des épreuves successives et éliminatoires de pré-sélection et de sélections.

### Pré-sélection

La pré-sélection sera réalisée sur la base d'une épreuve en ligne intégrant différents tests de logique, de raisonnement, de culture générale et d'anglais. Elle se déroulera fin mars et permettra d'établir un classement des candidats retenus pour la phase suivante.

### Sélections

Les candidat(e)s ayant réussi l'épreuve de pré-sélection seront convoqué(e)s pour passer une phase dite « PSY 1 » composée de différents tests psychotechniques et psychomoteurs. Cette épreuve se tiendra sur une journée au campus de l'ENAC à Toulouse. Plusieurs dates seront proposées aux candidats ayant réussi les pré sélections: du 23 au 27 avril inclus, du 14 au 18 mai inclus et du 10 au 12 Juillet inclus.

**NB :** *En 2018, les candidats inscrits simultanément aux filières ENAC et Air France qui seront sous-admissibles dans les 2 filières ne passeront les tests psychotechniques dit « PSY 1 » qu'une seule fois dans la période comprise entre le 14 et le 18 mai 2018. En cas de réussite dans les 2 filières : 2 convocations distinctes pour PSY 2 seront envoyées par l'ENAC et par Air France.*

Les candidat(e)s ayant passé la phase « PSY 1 » avec succès seront convoqué(e)s pour la phase dite « PSY 2 ». Cette dernière se déroulera à Paris/Villepinte au sein du service sélection d'Air France entre mai et octobre 2018. Elle sera composée d'épreuves de groupe et d'un entretien individuel.

### Commission de recrutement

Les dossiers des candidat(e)s qui auront atteint la phase « PSY 2 » seront étudiés par une Commission de recrutement qui statuera sur la réussite à la sélection ou l'ajournement du candidat(e).

En cas de réussite à la sélection Cadets Air France, vous devrez vous rendre disponible pour une mise en stage à la date qui vous sera communiquée.

Les premières mises en formation débiteront au printemps 2018.

### LA FORMATION

La formation de base, totalement financée par Air France, sera effectuée au sein d'écoles partenaires puis du centre de formation Air France pendant une durée d'environ 24 mois.

L'affectation à une école particulière sera déterminée par Air France au fur et à mesure des besoins de mise en formation.

Cette formation sera jalonnée par l'obtention :

- Des certificats du brevet de Pilote de Ligne (ATPL théorique),
- De la licence de Pilote Professionnel (CPL),
- Des qualifications vol aux instruments (IR) et multi-moteurs (ME/MEP),
- De la qualification travail en équipage (MCC).

En fonction des besoins du Groupe Air France vous serez affecté(e) à la compagnie Air France ou Transavia et passerez en conséquence votre Qualification de Type (QT) sur Airbus A320 ou Boeing B737.

A la suite de la Qualification de Type, une phase d'adaptation en ligne sera programmée durant plusieurs semaines avant votre embauche en tant qu'Officier Pilote de Ligne au sein d'Air France ou de Transavia

23 janvier 2018